

Audience du 22 mars 2012

Une Direction sourde aux attentes du personnel !

Sud⁸⁵
Ptt44

50 boulevard de La Liberté 44100 Nantes

Tel : 02.51.80.66.80

Fax 02.40.43.49.96

sudposte44@orange.fr

Nous avons fait une demande d'audience intersyndicale (SUD, CGT, FO et CFTC). Présent-e-s pour Sud : Sylvie et Emmanuelle. La CFDT s'est invitée à l'audience, alors qu'elle ne faisait pas partie de l'intersyndicale à l'origine de cette demande d'audience, bizarre, bizarre... ; on n'a pas fait de polémique mais bon....

Si on devait résumer cette audience à une phrase, ça serait la réponse constante du patron : « on va regarder ça », bref aucune réponse apportée à tous les points que nous avons abordés.

L'emploi : Nous avons dénoncé les contrats de quelques heures sur des vacations incomplètes et demandé un état précis de tous les cdd ; réponse du patron : « on ne fait pas de cogestion » !!

Le directeur refuse de nous donner des chiffres précis mais nous indique que de toute façon on est à la cible (331EAA pour 329EAA EAA=équivalent agent année). Nous remarquons quand même le manque de personnel au quotidien mais pour lui, tous les arrêts maladie sont remplacés sauf bien sûr ceux de moins de 15 jours où on ne peut pas embaucher !! « On emploie des agents sur des bouts de vacation car on les emploie sur des périodes bien précises et c'est comme ça, c'est



un choix !! » (Dixit le patron).

Nous avons quand même demandé si ces agents pouvaient avoir un espoir d'embauche en cdi ; réponse négative car on attend encore des agents du Belem et des reclassements de la distri. Nous avons demandé aussi qu'ils soient prioritaires pour les futures sessions en alternance ; la RH répond qu'ils sont au courant et peuvent postuler mais les places sont uniquement à la distri. **Bref, qu'on soit dans notre grande salle de production ou qu'on soit là haut dans le bunker la vision n'est pas du tout la même, pour eux tout va bien et nous on rame !!**

Belem : 6 agents et 2 encadrants sont déjà arrivés ; d'autres vont sans doute venir mais pas de chiffre ; on en saura peut-être plus lors de la réunion du 02 avril (réunion à la direction du Belem).

Formation : Un état individuel sera fait pour chaque agent et mis à jour pour faire un bilan des formations effectuées. Notre question concernait les agents fonctionnaires qui perdent leurs heures de nuit en venant faire les formations en jours ; nous avons demandé que les formations soient faites sur leur temps de travail. **Réponse négative :** hors de question de faire des formations en nuit et par rapport aux heures de nuit on en a déjà parlé et c'est comme ça !!

Séquencement d'activité : Tout va bien et notre patron n'était même pas au courant des changements de début de semaine (surtout en après-midi) ; changements sans aucune concertation et où on se retrouve à faire de la machine toute la vacation. Nous avons dit que ça devenait insupportable de travailler comme ça et que les arrêts maladie vont se multiplier : **réponse :** on va voir ça !!

La cerise sur le gâteau c'est qu'avec la fermeture du CTED de Carquefou on récupère les kubs avec des

liasses qu'on doit ouvrir sur les machines. Nous avons demandé un chantier de dépiautage où on tourne régulièrement : **réponse** : ça se fait déjà le matin, on va voir pour l'après-midi !! La direction précise que la médecine du travail préconise le dépiautage sur top car on ne fait pas toujours le même geste afin d'éviter le geste répétitif de l'alimentation ; info ou intox en tout cas nous ça nous laisse bien perplexes !!

Nombre de personnes sur machines :

Nous avons dit que sur une MTI, il doit y avoir 3 personnes pour n'importe quelle tâche : 1 pilote et 2 opérateurs ; un sur chaque côté ou les 2 ensemble quand tout sort du même côté (191, PND,181,182...), **Réponse** : j'entends !! Réponse évasive où la direction nous dit que sur ces tâches là les durées de vacances sont moins longues !

Promotion, La réglementation à la tête du client :

Le directeur nous annonce que d'ici fin 2012 on sera à la cible du nombre de promotions. Nous avons demandé s'il y allait avoir un rattrapage financier à cause du retard pris. **Réponse** : peut-être, je saurai le 9 avril, après réunion à la DOTC. **Concernant le courrier recommandé envoyé par SUD et la CGT sur le non respect des règles de promotion**, le directeur nous informe que l'affaire est entre les mains des juristes de la DOTC ! Le directeur de la DOTC nous a aussi informé que nous aurons une réponse ! **C'est si long, si compliqué de savoir si les règles sont respectées ou pas ?**

Congés : Nous avons demandé combien de jeunes seraient embauchés cet été : **Réponse** : on verra en fonction des besoins et du trafic

Appréciation : Nous avons dénoncé les objectifs chiffrés qui à notre avis ne génèrent que du stress sur les agents. Le patron dit que les objectifs sont très raisonnables et que pour l'instant il n'a que de bonnes remontées des entretiens d'appréciation !

Accord Pic, FEU rouge de Sud PTT : Nous avons demandé si l'accord se terminant à la fin de l'année ou à l'inverse dénoncé, et dans ce cas, quand vont commencer les négociations.

Réponse : l'accord sera dénoncé les négociations doivent commencer 3 mois avant mais, dès que la DOTC donnera son feu vert, elles débuteront.

Ce qu'on a bien compris c'est que La Poste voulait surtout mettre en place des nuits de 8 heures (c'est la loi ? d'après lui !!!) et peut-être la création d'une nouvelle brigade en jour avec l'arrivée du trafic du Belem. Et nous avons la confirmation que début 2013 la pic de Rennes récupérerait le trafic tg1 du samedi.

Nous sommes stupéfaits que le directeur continue à utiliser cet argument de la loi qui imposerait des nuits de 8h00 ! Nous SAVONS que cette loi Européenne tient compte des entreprises à continuité de service et qu'une dérogation existe pour la Poste !

Ils nous prennent « Le personnel et les syndicats », vraiment pour des cons !!!

Bailly écrit au personnel, annonce un grand dialogue et en même temps, pour économiser des queues de cerise ou tout simplement par idéologie, une fois de plus ils tentent de casser le régime de travail des agents des services de nuit alors que tout le monde sait que l'augmentation du nombre de vacances est destructeur !

Nous exigeons que la direction abandonne son projet, sinon la réaction du personnel sera à la hauteur de l'enjeu !!

Voilà ce qui ressort de cette audience, c'est-à-dire pas grand-chose, la direction ne répond à aucune de nos questions et est complètement sourde à nos revendications. On ne peut pas laisser les attentes du personnel sans aucune réponse, il faudra sans doute passer à la vitesse supérieure !!!

Nantes le 26 mars 2012